

PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA PAROISSE SAINTE-MARIE-MADELEINE DU 1^{ER} FÉVRIER 2016 AU LIEU HABITUEL DES SESSIONS DE CONSEIL, SOIT, AU 290 RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE, SAINTE-MADELEINE À 20 H 00

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers, Patrice Barbot, Chantal Bernatchez, Lise Cadieux, Gilles Carpentier, Jean-Guy Chassé, Daniel Choquette.

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur le maire, Simon Lacombe.

Madame Ginette Daigle, directrice générale et secrétaire-trésorière, était également présente.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal – Session ordinaire du 11 janvier 2016
4. Approbation du procès-verbal – Session extraordinaire du 21 janvier 2016
5. Adoption du rapport des correspondances
6. Période de questions

7. Législation

7.1

8. Administration et finances

- 8.1 Dépôt du rapport budgétaire au 28 janvier 2016
- 8.2 Approbation des comptes à payer
- 8.3 Inscription Congrès 2016
- 8.4 Autorisation de formation – Sécurité civile

9. Sécurité publique – Service des incendies

9.1 Rapport CSST

9.2

10. Transport routier – Voirie municipale

10.1 Rapport des travaux publics

10.2

11. Aqueduc – Égouts – Matières résiduelles

11.1 M

11.2

12. Urbanisme

15.1 Dépôt du rapport des permis et certificats au 25 janvier 2016

13. Loisirs – Culture - Organismes

13.1 E

14. Varia

14.1 I

15. Dépôt de documents

15.1 MRC – Procès-verbal du 9 décembre 2015

15.2 MRC - Procès-verbal du 16 décembre 2015

15.3

16. Période de questions

17. Levée de la session

**1. OUVERTURE DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA PAROISSE DE SAINTE-MARIE-MADELEINE À 20H00.**

2016-02-16

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil et toutes les personnes présentes ont en main une copie de l'ordre du jour;

CONSIDÉRANT QUE la lecture peut être effectuée par toutes les personnes présentes;

IL est proposé par _____, appuyé par _____, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE l'ordre du jour tel que présenté soit adopté;

2016-02-17

**3. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL – SESSION ORDINAIRE DU
11 JANVIER 2016**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la session ordinaire du 11 janvier 2016;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil le reconnaissent fidèle et sans erreur;

IL est proposé par _____, appuyé par _____, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire 11 janvier 2016 soit approuvé tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

2016-02-18

**4. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL – SESSION
EXTRAORDINAIRE DU 21 JANVIER 2016 – 19H00**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la session extraordinaire du 21 janvier 2016;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil le reconnaissent fidèle et sans erreur;

IL est proposé par _____, appuyé par _____, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 janvier 2016 soit approuvé tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

2016-02-19

5. ADOPTION DU RAPPORT DES CORRESPONDANCES

CONSIDÉRANT les correspondances reçues depuis le 1^{er} janvier 2016;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu copie des correspondances et que la directrice générale et secrétaire-trésorière a fourni les documents et explications supplémentaires à la satisfaction de ceux-ci;

IL est proposé par _____, appuyé par _____, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE les correspondances reçues depuis le 1^{er} janvier soient déposées aux archives de la municipalité;

QU'il soit donné suite à la correspondance selon les directives du conseil.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

7. LÉGISLATION

2016-02-20

8. ADMINISTRATION ET FINANCES

8.1 DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE JANVIER 2016

La directrice générale et secrétaire-trésorière remet aux membres du conseil le rapport budgétaire du fond d'administration pour janvier 2016.

2016-02-21

8.2 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QU'une copie de la liste des comptes à payer ayant été distribuée à chacun des membres du conseil et tous déclarent en avoir pris connaissance;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière a fourni tous les documents et explications à la satisfaction de ceux-ci;

CONSIDÉRANT QUE la secrétaire-trésorière adjointe atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées;

IL est proposé par _____, appuyé par _____, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'approuver les salaires payés au montant de _____\$, les comptes payés par chèques au montant de _____\$, les comptes payés par paiements préautorisés de _____\$ et autorise le paiement des comptes à payer au montant de _____\$, le tout avec dispense de lecture.

2016-02-22

8.3 INSCRIPTIONS CONGRÈS 2016

CONSIDÉRANT QUE les Congrès de l'ADMQ et l'ACSIQ sont prévus ainsi que leurs modalités dans les contrats de divers employés de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les congrès permettent aux participants d'améliorer leurs connaissances qui avantagent la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les réservations doivent être effectuées;
 IL est proposé par _____, appuyé par _____,
 et résolu à l'unanimité des conseillers présents;
 D'effectuer les inscriptions et les réservations requises selon les contrats
 des employés.
 D'autoriser le remboursement des dépenses et frais de déplacement sur
 présentation des pièces justificatives et selon la réglementation en
 vigueur.

CONGRÈS	DATE	HÔTEL
ADMQ	15-16-17 juin	Centre des congrès Québec
ACSIQ	21-22-23-24 mai	Lac-Leamy

2016-02-23

8.4 AUTORISATION DE FORMATION : SÉCURITÉ CIVILE

CONSIDÉRANT l'opportunité de suivre une formation sur Le plan d'action
 en cas d'urgence;
 CONSIDÉRANT QU'il est toujours pertinent d'être préparé en cas de
 sinistre;
 CONSIDÉRANT QUE cette formation est offerte par la Croix Rouge
 Canadienne;
 IL est proposé par _____, appuyé par _____,
 et résolu à l'unanimité des conseillers présents;
 D'autoriser Ginette Daigle, directrice générale et Francis Lacharité,
 directeur incendies à assister à cette formation qui est un soutien
 indispensable pour les intervenants en cas de sinistre et de défrayer les
 frais de d'inscription, de déplacement et de repas sur présentations de
 pièces justificatives selon la réglementation en vigueur.

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE – SERVICES DES INCENDIES

2016-02-24

9.1 RAPPORT CSST

10. TRANSPORT ROUTIER – VOIRIE MUNICIPALE

10.1 DÉPÔT DU RAPPORT DU RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS

La directrice générale dépose le rapport du responsable des travaux publics

11. AQUEDUC – ÉGOUT – MATIÈRES RÉSIDUELLES

2016-02-25

11.1 SUIVI - FIRME RESPONSABLE (FOSSES SEPTIQUES)

12. URBANISME

12.1 RAPPORT DES PERMIS ET CERTIFICATS JANVIER 2016 - DÉPÔT

Dépôt du rapport des permis et certificats émis par l'inspecteur en bâtiment pour le mois de janvier 2016.

13. LOISIRS – CULTURE – ORGANISMES

2016-02-26

13.1

14. VARIA

2016-02-27

14.1

15. DÉPÔT DE DOCUMENTS

15.1 MRC – Procès-verbal du 9 décembre 2015

15.2 MRC – Procès-verbal du 16 décembre 2015

15.3 R

16. Période de question

17. Levée de la session

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par _____ appuyé par
_____ de lever cette session à _____ h _____ .

Simon Lacombe
Maire

Ginette Daigle
Directrice générale